



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire
Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU
9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen
Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org
www.mvtpaix.org

Communiqué national du Mouvement de la Paix

75 ans après les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki Le devoir d'agir afin d'éviter la destruction mutuelle assurée

Chaque année des actions partout dans le monde permettent de rappeler l'horreur de ces bombardements. C'est le moment de rappeler que ces armes de destruction massive sont dangereuses pour la survie de l'humanité, juridiquement illégales en référence au droit international, économiquement coûteuses et criminelles à travers le gaspillage de ressources intellectuelles, technologiques et financières qui privent l'humanité de moyens nécessaires pour sa sécurité physique, sanitaire, économique, écologique et sociale ; mais aussi moralement inadmissibles et criminelles comme l'a rappelé entre autres le Pape dans ses déclarations discours à Hiroshima Nagasaki en 2019.

Comme l'indiquent les Hibakusha (survivants d'Hiroshima et Nagasaki) dans leur appel international de 2016 pour l'élimination des armes nucléaires qui a recueilli des millions de signatures à travers le monde *«Aujourd'hui, l'humanité se trouve à la croisée des chemins. Ou nous sauvons notre planète bleue telle qu'elle est, avec tous ses êtres vivants, ou bien nous nous acheminons vers l'autodestruction. Les armes nucléaires pourraient éliminer l'espèce humaine, ainsi que toutes les autres créatures vivantes. Elles pourraient détruire l'environnement et transformer la terre en une planète morte. Les êtres humains ont interdit l'usage, le développement, la production et la possession d'armes biologiques et chimiques par des traités et des protocoles. Nous devons appeler les gouvernements de tous les pays à conclure un traité qui interdise et élimine les armes nucléaires.»*

Le Mouvement de la Paix estime qu'après de nombreuses mobilisations citoyennes à travers le monde, le vote à l'Onu en 2017 par 122 Etats d'un Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) a ouvert la voie vers une nouvelle période de mobilisations nécessaires pour l'élimination totale et définitive de ces armes de destruction massive. Déjà 40 Etats ont ratifié le TIAN. Dès qu'il aura été ratifié par 50 Etats il entrera en vigueur permettant ainsi la mise en œuvre de l'article 6 du TNP (Traité de Non Prolifération Nucléaire) qui prévoit l'élimination des armes nucléaires. (1)

Partout dans le monde et en France se mettent en place des actions, dans le cadre de **la vague de la paix** lancée par les hibakushas le 6 août 2020 depuis Hiroshima pour que la période du 6 au 9 août 2020 marque le point de départ, à travers une multiplicité d'actions petites ou grandes, individuelles ou collectives, d'une nouvelle dynamique de la lutte pour l'élimination des armes nucléaires.

Le Mouvement de la Paix qui est directement associé à cette vague de la paix dans le cadre d'un partenariat avec le comité japonais contre les bombes A et H (**Gensuiko**) et **sa participation à la conférence mondiale contre les bombes A et H** (intervention lors de la visioconférence mondiale, campagne commune sur les réseaux sociaux, expo commune, pétition commune, campagne massive de mails, relais via les réseaux sociaux...) appelle à promouvoir cette vague mondiale pour la paix en développant de nombreuses actions diversifiées. (Déjà des initiatives sont annoncées à Marseille, Quimper, Brest, Carcassonne, Bordeaux, Rennes, Dijon, Saint Malo, Angers etc)

Le gouvernement français persiste dans la déraisonnable modernisation de son arsenal nucléaire marquée par la reprise en juin 2020 des essais du missile nucléaire M 51. Le Mouvement de la Paix dénonce ce jeu suicidaire de la dissuasion nucléaire et souligne que 78 % des Français sont favorables à la participation de la France au processus de désarmement nucléaire et 68 % à la ratification du TIAN par la France.

Ces deux chiffres et les actions citoyennes récentes conduites contre les essais du missile nucléaire M51, celles pour une sécurité sociale et écologique montrent que si nous avons le devoir d'agir, nous avons aussi le pouvoir de gagner de nouvelles avancées en faveur «d'un monde nouveau». Or, un monde nouveau et donc plus humain ne peut se construire qu'à travers la démilitarisation des relations internationales, la diminution des dépenses militaires (1917 milliards de dollars en 2019), la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) et l'élimination totale de toutes les armes de destruction massive dont les armes nucléaires.

Oublier ces conditions serait se condamner immanquablement à poursuivre les errances «des jours d'avant la pandémie du covid19 ».

Ensemble contribuons au succès de la **«vague mondiale de la paix» du 6 au 9 août 2020** et le samedi 19 Septembre à l'organisation partout en France **de marches pour la Paix dans le cadre de la journée internationale de la Paix**. Ensemble cultivons la Paix!

Le Mouvement de la Paix - 30 juillet 2020

(1) ratifié par 191 Etats et entré en vigueur le 5 Mars 1970